

MAIRIE 07310 SAINT MARTIN DE VALAMAS

Département de l'Ardèche

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **du 8 Octobre 2021 à 18 h**

Présents : Yves LE BON, Sylviane BOISSY, Jeanine CHAREYRON, Bruno CLAUZIER, René COSTE, Cécile DEBARD, Régis DUCHAMP, Marie-Odile LAFFONT, Jonas NOYER, Dominique PERENO, Cyriaque PETITJEAN, Eric PIZOT, Christian TOMAS, Françoise VIGNE, Catherine VINSON

Secrétaire de séance : Régis DUCHAMP

Le compte rendu de la réunion de conseil municipal du 8 Juillet 2021 est approuvé à l'unanimité des présents.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

1- **Délibération création d'un poste au service technique dans le cadre d'un contrat aidé Parcours Emploi Compétences (PEC)**

Monsieur le Maire informe que suite à la visite des services du Département pour l'informer sur les modalités de recrutement d'une personne en contrat aidé - parcours emploi compétences, un candidat éligible à ce dispositif a été retenu pour une aide au service technique - CDD de 12 mois à compter du 01/10/2021 – 28h/semaine – rémunération au smic. Reste à charge mensuel pour la Mairie : 240€ le reste payé par le Département et l'Etat.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la création d'un poste d'agent d'entretien dans le cadre du dispositif contrat unique d'insertion – contrat accompagnement à l'emploi – Parcours emploi compétences.

2- **Subventions aux associations:**

Sur présentation des subventions aux associations proposées par la responsable de la commission « Vie associative – sports »,

Monsieur le Maire récapitule les montants afférents à chaque association et demande au conseil municipal de se prononcer. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve par 14 voix Pour et 1 Abstention, les montants proposés, pour un montant global de 6 800,00 euros + une provision pour aides exceptionnelles.

L'association Les Amis de Rochebonne ayant déposé un dossier de demande de subvention auprès de Val'Eyrieux pour le salon du livre 2021, la commune ne verse pas de subvention cette année.

Sulté à discussion sur les critères d'attribution d'une subvention, ceux-ci seront améliorés en 2022.

Liste des associations	Montant des subventions 2021
ACCA	300,00 euros
AMICALE LAIQUE	1 000,00 euros
AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	300,00 euros
APEL ECOLE ST JOSEPH	1 000,00 euros
ASSOCIATION « L'AGE D'OR »	500,00 euros
CLUB 4X4 LES BOUDERLES	600,00 euros
CLUB DES GENS HEUREUX	200,00 euros
CLUB DE PING PONG	200,00 euros
COMITE DES FETES	600,00 euros
FNATH	200,00 euros
FUN FITNESS	200,00 euros
LES BOUCHONS DE LA VIE	200,00 euros
LES CHEMINS OUBLIES	500,00 euros
LES PETITES NOTES DE ROCHEBONNE	300,00 euros
SECOURS CATHOLIQUE	400,00 euros
UNION CANTONALE DES ANCIENS COMBATTANTS	300,00 euros
TOTAL	6 800,00 euros

3- **Demande d'un riverain pour le déclassement d'une portion du chemin rural hameau de la Pize en vue de son aliénation**

Monsieur le Maire informe le conseil du courrier de M. et Mme Laurent GANNAZ souhaitant acquérir la portion du chemin rural au hameau de la Pize qui borde et dessert les parcelles D231 (maison), D 230 et D1228 leur appartenant et qui n'a plus d'aboutissant. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à lancer une enquête publique afin de déclasser cette portion du domaine public en vue de son aliénation à M. et Mme GANNAZ. Tous les frais liés à cette demande (géomètre, frais d'enquête publique et frais notariés seront à la charge de M. et Mme GANNAZ.

Le prix de la portion de chemin aliénée sera fixé lorsque le résultat de l'enquête sera connu.

4- **Avis sur le projet PLU de la commune d'Arcens**

M le Maire indique que l'avis de la commune est demandé en tant que commune limitrophe et qu'après étude du dossier il n'y a pas d'éléments susceptibles de contestation. Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de PLU d'Arcens.

5- **Délibération globalisation des tarifs régio multicorvicoc**

Vu l'arrêté du 05/08/2021 relatif à l'acte constitutif d'une régie de recettes « MULTISERVICES », Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de prendre une délibération récapitulante et appliquant les tarifs et redevances de chaque service public proposé aux usagers.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

- 6- **Convention de participation financière entre la commune et l'école privée Saint Joseph sous contrat d'association au fonctionnement des classes élémentaires** :
Compte tenu de l'installation du nouveau conseil municipal et le renouvellement du bureau de l'OGEC, il est proposé de reconduire la convention sous les mêmes conditions.
Le conseil municipal, approuve à l'unanimité moins une abstention, le contrat d'association avec l'école St Joseph.
- 7- **Soutien à la pétition des habitants du Bourget demandant une limitation de vitesse sur la route départementale 478 qui traverse le hameau.**
Le conseil municipal, à l'unanimité, soutient cette pétition. Une délibération sera adressée au service des routes du Département ;
- 7 bis- **Constitution d'une provision pour créances douteuses** :
En accord avec le comptable de la Trésorerie du Cheylard, il est proposé au conseil municipal de constituer une provision pour créances douteuses pour un montant de 5 024,00 euros. Pour l'exercice 2021, il convient d'actualiser ces provisions qui figurent aux comptes provisions pour risques et charges et devraient figurer aux comptes provisions pour dépréciation des créances sur débiteurs divers.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette provision et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette provision.
- 7 ter- **Renouvellement assurance prévoyance pour les salariés municipaux**
Le contrat groupe est arrivé à son terme.
Après appel d'offre le centre de gestion a retenu CNP Assurances par Sofaxis
Le conseil approuve le nouveau contrat à compter du 01/01/2022 pour une durée de 4 ans.
- 8- **Communications du Maire**
Projet Ecole : Monsieur le Maire informe le conseil que le Département alloue une subvention de 200K€
SCOTT Loi climat et résilience définit la zéro artificialisation nette des terrains
M le Maire fera plusieurs réunions publiques sur le sujet
- 9- **Questions diverses**
- Le gestionnaire du camping nous fait une offre d'achat du camping à 50K€. Cette demande sera étudiée lors du prochain conseil.
 - Plan bibliothèque proposé par l'Académie afin de faciliter l'accès à la lecture et aux livres. Une subvention de 1500€ est allouée pour revitaliser la bibliothèque de l'école.
 - Panneau lumineux – Suite à réparation il fonctionne. Compte tenu des nombreuses pannes, le conseil décide de dénoncer le contrat à titre conservatoire. Un appel d'offres sera lancé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.